



Compte-rendu de la réunion du Comité Départemental
du 7 décembre 2018

Le Comité Girondin de Tir à l'Arc s'est réuni le 7 décembre 2018 à 19 h

Il est établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés (liste en annexe).

ORDRE DU JOUR

- Quotas championnats salle
- Aide aux arbitres (Nouvelles tenues)
- Stage Jeune de printemps (principe)
- Aide aux clubs parcours (cf message transféré)

1 - Quotas championnats salle

Christian UTEAU nous présente un tableau indiquant les catégories ainsi que le nombre d'archers sélectionnables par catégories ;

Au vu du nombre peu important des archers (hommes ou femmes) tirant en compound et pour leur proposer de faire plus de duels, il est décidé d'organiser le samedi à la place des finales habituelles une phase finale scratch pour les compound hommes et une pour les compound femmes.

Ainsi, ils pourront disputer plus d'un duel, ce qui sera plus intéressant pour eux.

Bien entendu, ils seront médaillés dans leurs catégories respectives à l'issue du concours 2 x 18 m.

Puis, il est passé à la mise en place des dates limites, pour les dates des derniers concours qualificatifs, et dernier jour d'inscription...

2 – Aide aux arbitres girondins

Lionel GOULETTE a fait une demande d'aide pour les nouvelles tenues des arbitres.

En effet, la Fédération française de Tir à l'Arc a décidé de changer les tenues des arbitres.

Certains arbitres, surtout les nouveaux, ont acheté récemment leur tenue. De ce fait, pour certains acheter une nouvelle tenue représente un coût important.

La tenue complète coûte 113 €.

La Fédération prend en charge ces tenues à hauteur de 20 €, le Comité Régional à hauteur de 50 €.

Le principe d'une prise en charge par le Comité girondin est accepté, et la somme de 20 € est proposée.

Il est donc décidé à l'unanimité de prendre en charge la nouvelle tenue des arbitres girondins à hauteur de 20 €, ce qui laissera à la charge des arbitres la seule somme de 23 € pour laquelle il est suggéré de faire appel aux clubs.

Cette somme devant être versée lors de l'AG 2019, il sera demandé aux clubs d'indiquer au Comité Girondin le nombre de leurs arbitres qui auront passé commande avant le 15 décembre 2018.

3 – Stage jeunes au Printemps

Christian UTEAU demande si nous continuons de proposer ce stage aux jeunes du département.

Le principe est acté.

Jean-François GLEYZE indique que pour éviter d'avoir à faire un dossier administratif lourd et important, ce stage pourrait être engagé sous la forme d'une compétition, qui elle ne nécessite pas de demander beaucoup d'autorisations.

Ainsi, le Comité organiserait la compétition, et un club (par exemple celui de PESSAC) serait le support de cette compétition.

Il faudra bien sûr fixer les conditions de sélection des jeunes girondins qui seront admis à ce stage/compétition.

L'idée est à creuser et à concrétiser.

4 – Aide aux clubs parcours

Christian UTEAU nous a retransmis un mail émanant de Virginie SEGUY du Club de Blanquefort, sollicitant l'aide du Comité pour l'achat de bêtes 3D, afin d' aider la discipline 3D en Gironde.

Ont donc été invités à notre réunion des membres des clubs parcours.

Sont présents :

- Virginie SEGUY, du club de Blanquefort,
- Eric SEGUY, président du club de Blanquefort ,
- Sophie PRAT, présidente du club de La Lande de Fronsac
- Régis MONTERON du club de La Lande de Fronsac

La parole est donnée à Virginie SEGUY afin qu'elle précise son mail et sa demande.

Elle indique que du fait du nouveau règlement des concours 3D qui impose qu'il y ait sur un parcours 6 petites bêtes, présentées par 2, soit 12 petites bêtes, et que ces petits animaux sont les plus fragiles et s'abîment plus vite que les plus gros animaux, ces cibles doivent être changées plus souvent.

Compte tenu du prix de ces bêtes, il est difficile, voire impossible à des clubs de renouveler leur stock de bêtes.

De ce fait, pour la saison été 2019, il n'y aura que deux concours 3d en Gironde, car pour cette saison le club de La Lande de Fronsac qui n'a pas les moyens de racheter des bêtes, n'organisera pas son concours habituel du mois de juin.

Virginie SEGUY a donc proposé que le Comité Girondin se rende acquéreur de 12 petites bêtes, et les mette à disposition des clubs qui souhaiteraient organiser un concours 3D.

Il est précisé que le nombre de club serait de 2 ou 3 maximum (La Lande de Fronsac, Arzac dont le parc de bêtes commence à s'abîmer, et éventuellement Libourne).

Il n'y aurait qu'un seul achat de bêtes pour une durée d'au moins 3 ans.

Il est aussi proposé qu'au lieu de réparer ces petites bêtes, elles seraient remplacées au fur et à mesure à chaque fois qu'elles seraient jugées inutilisables, par les clubs qui s'en serviraient bien sûr.

Ainsi, chaque bête serait numérotée et identifiée avec une fiche de suivi de son déplacement et de son usure.

Il est précisé qu'une convention de prêt rédigée par le Comité serait nécessaire pour bien encadrer ce prêt et suivre le déplacement des bêtes.

Virginie SEGUY nous présente deux devis, l'achat s'élèverait donc au maximum à 1550 €.

Il est donc procédé au vote du comité pour savoir si cette demande est acceptée.

Le Comité accepte à l'unanimité cette demande d'achat de bêtes 3D, mais sous la condition expresse qu'une convention de prêt soit rédigée et signée par les clubs demandeurs.

Les membres des clubs parcours remercient le Comité.

Informations diverses

Christian UTEAU nous indique qu'à ce jour, il y a 1 660 archers ayant pris leur licence (sur 1748 la saison dernière).

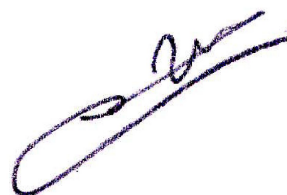
Il nous indique les nouveaux présidents de clubs :

- David LEGAUD pour le club de Saint Jean d'Illac,
- Laurent MARTEL pour le club de Bègles,
- Guillaume DUPOUY pour le club de Cadillac

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin à la réunion.

La Secrétaire

Le Président



B. GALVAN

C. UTEAU